Nature En Ville
Restaurer et valoriser la nature en ville

# Désimperméabilisation planifiée des sols et valorisation de la trame verte dans le secteur Bouteiller-Broucouniès d'Albi

## Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2021

- **Organisme / institution en charge de la mise en œuvre** : Service Hydraulique - Assainissement de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois
- **Services de la collectivité associés** : Services Maîtrise d'Ouvrage - Etudes - Programmation Travaux, de la Voirie et du Domaine Public de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, Services Fonciers et Patrimoine Végétal et Environnement de la ville d'Albi
- **Budget** : 335 611 euros HT
- **Partenaires financiers** : Agence de l'eau Adour Garonne - Communauté d'Agglomération de l'Albigeois - Région Occitanie via l'Association arbres et paysages du Tarn
- **Partenaires techniques** : Pour les études : SUEZ-SAFEGE SAS et CERT INFRA - Pour la réalisation: STPR ROUMEGOUX, Association Arbres et Paysages du Tarn, entreprise du paysage (consultation en cours)
- **Date de début du projet** : Janvier 2021
- **Date de fin** : Décembre 2024

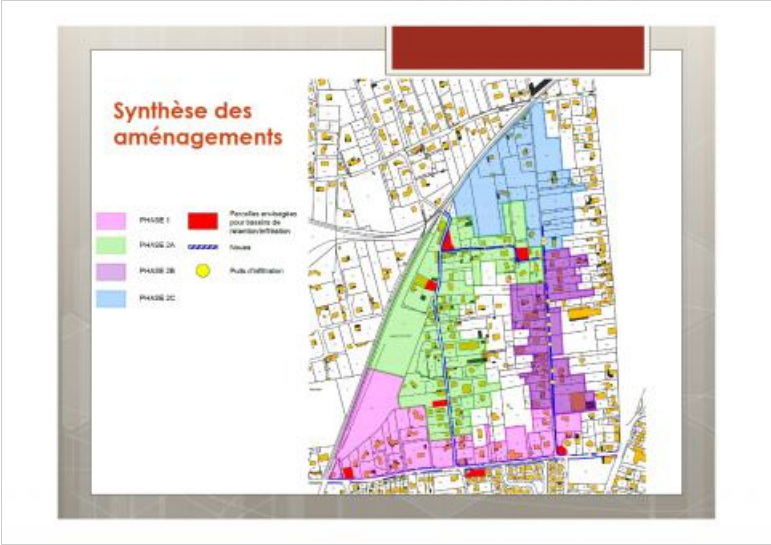


**OBJECTIFS**

Le secteur "Bouteiller-Broucounies" est une ancienne plaine maraîchère qui s'est progressivement urbanisée en 30 ans, avec un habitat résidentiel diffus.

Bordée au Nord et à l'Est par une voie ferrée surélevée, cette zone alluvionnaire plane de 22 000 m2 ne dispose pas d'ouvrage de gestion collective des eaux pluviales et usées : infiltration totale des eaux de pluie à la parcelle et assainissement individuel sont imposés aux riverains.

Outre des capacités limitées de récupération des eaux de pluie du domaine public (3 bassins de rétention sans exutoires), la voirie du secteur est aussi obsolète : pas d'accotement, ni cheminement doux.

Les sondages géologiques ayant révélé une perméabilité du sol, faible en surface mais bonne en profondeur, dans le cadre d'une mise en profil urbain des voies du secteur, avec intégration de cheminement doux, il a été décidé en 2014 de lancer des études sur une gestion concomitante des eaux pluviales de ruissellement du domaine public par techniques alternatives : noues, puisards, et/ou bassin de rétention/infiltration suivant disponibilité foncière.

Outre les avantages écologiques des noues et bassin (intégration paysagère, réduction du transfert de la pollution diffuse, valorisation de la biodiversité, renforcement du lien social, ... ), les résultats attendus en 2024 sont une désimperméabilisation de 2973 m2 de domaine public (pour 23515 m2 existant) et un volume utile de stockage-infiltration d'eau pluvial de 1200 m³.

**MESURES MISES EN OEUVRE**

Projet d'ampleur planifié de 2021 à 2025, portant sur un secteur de 22 000 m2 avec un budget de plusieurs centaines de milliers d'euros :

- Rédaction d'un cahier des charges exhaustif : requalification d'un secteur résidentiel d'habitat diffus avec mise aux normes urbaines d'une voirie obsolète; création de cheminements doux; amélioration quantitative, et si possible qualitative; de la gestion des eaux de ruissellement du domaine public, rénovation de l'éclairage public et intégration de transport collectifs tout en optimisant l'artificialisation des sols et en favorisant la biodiversité
- Études techniques préalables pour définir les quantités moyennes d'eau de pluie à gérer sur le secteur et à estimer les capacités d'infiltration de sols (3 bureaux d'étude)
- Chiffrage des 2 options techniques possibles : gestion urbaine avec réseaux de collecte pluviale pour 4 millions d'euros HT et gestion alternative avec rétention et infiltration pour 335 000 euros HT
- Présentation publique des projets à la maison de quartier le 10/07/2017 et rencontre individuelle de tous les riverains pour répondre à leurs interrogations et faciliter leur l'appropriation du projet.

Informations par les journaux et sites internet municipaux et communautaires.
- Validation technique (plusieurs types de noues et de chaussée en fonction des impératifs de circulation et de la densité de l'habitat) et financières (planification sur 4 tranches) foncière du choix de la gestion alternative avec désimpermébilisation et valorisation de la biodiversité.
- Transfert dans le domaine public des emprises destinées à accueillir les ouvrages de collecte (noues, bassins et puisards) en fonction des impératifs techniques et des contraintes foncières privés (impacts sur les terrains et/ou clôtures de l'élargissement du domaine public, différence d'alignement d'habitat, gestion temporelle pour ne pas retarder les travaux,...).
- Études de l'optimisation écologique des noues et bassins de rétention avec plantations de végétaux adaptés. Travail avec l'opérateur arbres et haies champêtres du département pour favoriser la plantation d'arbustes de la marque Végétal Local dans le cadre de chantiers participatifs.

Inventaires entomologiques programmés l'année suivant les aménagements, puis 5 ans après, pour évaluer l'impact sur la biodiversité locale. Expérimentation d'hibernaculums visitables pour un suivi de colonisation des reptiles et amphibiens.

**RÉSULTATS / IMPACTS POUR LA BIODIVERSITE**

Le projet a été présenté aux riverains et la première tranche des travaux est effective depuis janvier 2021.

La maîtrise foncière des emprises pour la voirie et pour les ouvrages de collecte et insertions des eaux pluviales est bien avancée. Les objectifs de désimperméabilisation (plus de 10% même si création de cheminement doux, d'accotement PMR) et la qualité écologique du projet ont convaincu l'agence de l’Eau Adour Garonne d’accorder une subvention à hauteur de 70% du plan de financement de la désimperméabilisation (accord reçu en décembre 2020).

Le principe de la diversification de la palette végétale pour une gestion intégrée des espaces aménagés est retenu. La maîtrise d'ouvrage relative au végétal et l'entretien seront assurés par le service patrimoine végétal et environnement de la Ville.

Plusieurs niveaux de végétalisation sont projetés avec des zones traitées en jachères fleuries, en herbacées et vivaces, mais également en arbustif (appui de l'association arbres et paysages du Tarn) avec des plans labellisés Végétal Local. Outre les inventaires entomologiques programmés sur les à-côtés de voiries du secteur avant et après les travaux, des actions de sensibilisation et des animations à thématique écologique seront organisées à l'attention des riverains.

Les retours d’expériences de ce projet alternatif seront utiles pour l’aménagement du futur éco-quartier labellisé de Pélissier (projet de mandat) envisagé à proximité sur une même typologie de sol.

## Coordonnées

Albi

## Liens utiles

www.capitale-biodiversite.fr
En savoir plus

## Contact

Guillaume LAVAL, adjoint du directeur Patrimoine Végétal et Environnement

0684482706

guillaume.laval@mairie-albi.fr